

**AIDE A LA CONSTITUTION D'UN PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN
ET A L'APPRECIATION DE SA COHERENCE PAR LA CDCEA**

Commune de :
EPCI : #N/A

SCoT approuvé le : #N/A
#N/A

Secteur activité économique #N/A *ha maximum de foncier planifié pour l'industrie, l'artisanat et la logistique*
(les limites en matière de foncier économique sont fixées jusqu'en 2030 mais ne concernent que les zones supérieures à 5ha) #N/A *ha maximum de foncier planifié pour le commerce*

Secteur habitat et mixte #N/A #N/A
#N/A *ha de 1AU autorisés à l'échelle communale*

PLU approuvé le :

CCo approuvée le :

#N/A #N/A *logements à produire sur 10 ans*

dont #N/A *logements vacants à remettre sur le marché*

case à remplir

Etape 1 : Etat des lieux économique

à l'échelle communale	à l'échelle de l'EPCI ²
0 emplois en 2010	#N/A
soit #DIV/O! % d'évolution par rapport à 1999	#N/A
0 actifs en 2010	#N/A
soit #DIV/O! % d'évolution par rapport à 1999	#N/A
dont #DIV/O! % de chômeurs	#N/A
soit #DIV/O! % d'évolution par rapport à 1999	#N/A
au sein des parties actuellement urbanisées ou du document d'urbanisme en vigueur	
hectares de zones existantes à vocation économique ³	
dont hectares encore disponibles	
dont hectares en friches urbaines ⁴	

Etape 2 : Projet de développement économique sur 10 ans du document d'urbanisme en projet

hectares de zones à vocation économique mises à disposition au total*
*Merci d'argumenter :

Etape 3 : Etat des lieux démographique

à l'échelle communale	à l'échelle de l'EPCI ²
0 habitants en 2009	#N/A
soit #DIV/O! % d'évolution par rapport à 1999	#N/A
0 Ménages en 2010	#N/A
soit #VALEUR! % d'évolution par rapport à 1999	#N/A
et #DIV/O! personnes par ménage en 2010	#N/A
0 logements en 2010 (a)	#N/A
soit #DIV/O! % d'évolution par rapport à 1999	#N/A
dont #DIV/O! % secondaires ou occasionnels	#N/A
soit #DIV/O! % d'évolution par rapport à 1999	#N/A
dont #DIV/O! % vacants	#N/A
soit #DIV/O! % d'évolution par rapport à 1999	#N/A
au sein des parties actuellement urbanisées ou du document d'urbanisme en vigueur	
hectares de zones existantes à vocation d'habitat ⁵ (b)	
dont hectares encore disponibles	
dont hectares en dents creuses ⁶	
soit #DIV/O! logements par hectare (densité a/b)	

Etape 4 : Projet de développement démographique sur 10 ans du document d'urbanisme en projet

habitants envisagés*
soit #DIV/O! % d'évolution par rapport à 2009
Ménages envisagés*
soit #DIV/O! % d'évolution par rapport à 2010
et #DIV/O! personnes par ménage envisagées dans 10 ans
logements supplémentaires envisagés* (x)
et logements vacants remis sur le marché
hectares nécessaires aux logements supplémentaires (théorique)*
hectares de zones à vocation d'habitat mises à disposition au total (dans le projet de zonage)* (y)
dont hectares en dents creuses ⁶
dont hectares en extension urbaine
soit #DIV/O! logements par hectare (densité x/y)
*Merci d'argumenter :

(comparer le projet avec le PDH)

1 à télécharger sur <http://www.ardennes.equipement-agriculture.gouv.fr/etudes-habitat-dans-les-ardennes-r1004.html>

2 ou à une autre échelle pertinente (bassin de vie...)

3 zones ne concernant ni l'agriculture, ni la sylviculture, ni le tourisme de taille et de capacité d'accueil limitées, de type UE, UY ou UZ d'un PLU

4 terrain autrefois bâti ou aménagé et désormais abandonné à la suite de la cession d'une activité économique

5 zones de type UA, UB, UC, 1AU, 2AU d'un PLU ; zones constructibles d'une carte communale ou zones correspondant aux parties actuellement urbanisées (PAU) d'une commune

6 parcelle ou ensemble contigu de parcelles, non bâti ou non aménagé dans les zones existantes à vocation économique ou d'habitat, créant une discontinuité brutale avec le bâti alentour, desservi par une voie publique ou privée et d'une superficie et d'une forme susceptible d'accueillir au moins un construit